

Direction Générale des Services

Ref: CA2017/59

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 SEPTEMBRE 2017

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE SORTIES D'INVENTAIRE

□ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 22 septembre 2017 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112, **Vu** les dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

> Après en avoir délibéré,

PAPROUVE, à l'unanimité, la sortie de l'inventaire d'un ensemble de matériels informatiques, représentant une valeur d'achat de 7742,26 € et une valeur résiduelle de 827,55 € (cf. documents ci-joints à la présente délibération).

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 22 septembre 2017.

| Nombre de membres présents | 20 |
|-------------------------------|----|
| Nombre de membres représentés | 12 |
| Nombre d'abstentions | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés | 32 |
| Nombre de votes pour | 32 |
| Nombre de votes contre | 0 |

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 23/10/2017

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 05/10/2017

délibération CA2017/59